

## LETTRE AUX FRONTALIERS

Thonon-les-Bains, le 1<sup>er</sup> mars 2020

Mesdames et Messieurs les travailleurs frontaliers,

Les 15 et 22 mars prochains, les Thononaises et les Thononais seront appelés à choisir la nouvelle équipe qui conduira les politiques communales pour les six prochaines années.

Chacun peut constater que les questions de mobilité sont au cœur des préoccupations de nos concitoyens, tandis que l'importance du travail frontalier dans l'économie locale n'est plus à démontrer.

C'est pourquoi, il nous est apparu nécessaire d'exposer ici nos principales orientations en la matière.

### **1. S'agissant des infrastructures de transport :**

1-1 La mise en service de la liaison ferrée Léman Express entre Thonon et Genève constitue une avancée majeure pour le désenclavement de notre territoire, mais n'a pas été convenablement accompagnée par manque d'anticipation.

Le pôle d'échanges multimodal autour de la gare n'est pas opérationnel et les traversées de la voie ferrée n'ont pas été aménagées en conséquence, aggravant d'autant les difficultés de circulation aux heures de pointe.

La présence de quatre passages à niveau successifs dans un périmètre restreint autour de la gare justifiait des interventions structurantes comme le doublement de la voie ferrée et/ou son enfouissement sur la portion urbaine de son tracé.

1-2 La création de la liaison lacustre Thonon-Lausanne suscite la même observation.

La configuration du débarcadère de Thonon ne garantit pas la continuité du service, faute d'apponnement sécurisé en cas de mauvais temps.

Le succès de cette desserte et ses perspectives de développement imposent une réflexion d'ensemble sur les aménagements envisageables, qu'il s'agisse des conditions d'accostage ou d'accueil des passagers.

.../...

## 2. S'agissant de l'accessibilité :

2-1 Le projet de parking à Rives ne constitue pas une solution appropriée.

Son coût estimé (14M€ HT pour 300 places), lié aux contraintes géotechniques du site, en font une opération risquée tant du point de vue de l'investissement initial que de l'exploitation future, avec pour conséquence l'impossibilité de garantir un prix acceptable pour l'utilisateur, sauf à générer un déficit structurel qui obèrera fortement les finances communales.

Sa localisation pose également question du point de vue de la gestion des flux circulatoires de part et d'autre de la place du 16 août 1944.

Enfin, le manque de concertation n'a pas permis de dégager l'adhésion minimale requise de la part des riverains pour ce type d'intervention lourde à l'échelle d'un hameau historique de la ville.

Nous proposons donc l'alternative suivante :

- les crédits correspondant seront réaffectés à la mise en service, dès 2021\*, de deux parkings-relais sécurisés (accès règlementé et vidéo-protection), d'une capacité globale de 500 places, avec service de navettes desservant le pôle gare et le port ;
- les horaires du funiculaire et des bus urbains seront ajustés pour une meilleure interconnexion avec la ligne N2 en concertation avec Thonon Agglomération, désormais autorité organisatrice de la mobilité ;
- une étude sera immédiatement lancée pour l'aménagement d'un appontement sécurisé et la réalisation d'une gare lacustre dotée de tous les services utiles ;
- dans l'intervalle, un hall d'attente et un parking pour deux-roues seront provisoirement installés à proximité immédiate du débarcadère actuel.

*\* à comparer aux 2 ou 3 années de travaux prévisibles du fait des interruptions programmées durant la saison touristique*

Le surplus des crédits sera alloué à l'acquisition du tènement de l'ex-hôtel BELLE-RIVE (près de 8.000m<sup>2</sup>) en vue d'un aménagement concerté de la zone.

## 3. S'agissant de l'offre de services :

Nous avons soutenu, au sein de Thonon Agglomération, le choix de financer l'acquisition de nouveaux bateaux dédiés au transport pendulaire. Mais la réelle amélioration de la desserte lacustre nécessite une réflexion globale au niveau étatique et doit être réinterrogée à l'aune des règles européennes de la concurrence avec d'éventuels nouveaux opérateurs.

Localement, nous développerons une politique d'accompagnement grâce à l'élargissement des plages d'accueil pour la petite enfance et le périscolaire.

Enfin, une commission municipale permanente et ouverte à des non-élus assurera un dialogue constructif et régulier sur toutes les questions transfrontalières.

Espérant vous avoir convaincu de l'intérêt que nous portons à ces sujets, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de ma parfaite considération.

Christophe ARMINJON  
[arminjonchristophe@gmail.com](mailto:arminjonchristophe@gmail.com)  
<http://municipales2020.arminjon.info/>

